

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: (4): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Démissions de l'état-major fédéral
Autor: Fornerod, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉMISSIONS DE L'ÉTAT-MAJOR FÉDÉRAL.

Le département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Tit. !

Nous avons l'honneur de vous annoncer que le Conseil fédéral, dans sa séance du 8 février, a accordé aux officiers sous-nommés la démission de l'état-major fédéral, recherchée par eux :

I. Lieutenants-colonels.

a) *Etat-major général.*

Hartmann, Louis, de et à Fribourg, né en 1812.

b) *Etat-major du génie.*

Wehren, Jean-Godefroi, de Gessenay (Berne), à Bienne, né en 1820.

Grænicher, Gustave, de et à Berne, né en 1820.

c) *Etat-major d'artillerie.*

Burnier, Frédéric, de Lutry, à Morges, né en 1818.

II. Majors.

a) *Etat-major général.*

Ragazzi, Etienne, de et à Poschiavo, né en 1828.

Britschgi, Melchior, de et à Alpnach, né en 1830.

b) *Etat-major du génie.*

Studer, Bernhard, de et à Thoune, né en 1825.

III. Capitaines.

a) *Etat-major général.*

Monnier, Adolphe-Henri, de Neuveville, à Aigle, né en 1820.

b) *Etat-major du génie.*

Legler, Théophile-Henri, de Dornhaus (Glaris), à Weesen, né en 1825.

Pellis, Edouard, des Clées, à Lausanne, né en 1857.

c) *Etat-major du commissariat*

Béguin, Jules, de Chiésaz, à Hauteфин, né en 1828.

Baader, Jean-Jaques, d'Affoltern, à Zurich, né en 1826.

d) *Etat-major sanitaire.*

Papi, Charles, de et à Lugano, né en 1819.

Berney, Marc-Auguste, de Saubraz, à Rolle, né 1814.

Krœmler, Jean-Jaques, de et à Eggersried, né en 1804.

Paleari, Joseph, de Morcote, à Brissago, né en 1806.

Monay, Hiac.-Gaspard, de et à Monthey, né en 1807.

Muschietti, Jean-Baptiste, de et à Agno, né en 1804.

Galli, Joseph, de et à Locarno, né en 1801.

Hemmer, Joseph-Fréd., de et à Rorschach, né en 1814.

Schnebli, Aloïs, de et à Baden, né en 1815.

Hiltbrunner, Ulric, d'Eriswyl, à Langnau, né en 1821.

IV. Lieutenants.

a) *Etat-major du commissariat.*

Masson, Emile, d'Ecublens, à Lausanne, né en 1840.

b) *Etat-major sanitaire.*

Scheurer, Rodolphe, de Schupfen, à Schwarzenbourg, né en 1809.

Schwarz, Fidèle, de et à Rapperswyl, né en 1803.

V. Sous-lieutenants.

Etat-major du commissariat.

Hoffmann, Adolphe, de et à Riesbach, né en 1840.

Biber, Jaques, de Horgen, à Berne, né en 1842.

VI. Pharmaciens d'ambulance.

Lieutenants.

Weibel, Joseph, de Schongau, à Lucerne, né en 1817.

Rössinger, Charles, de et à Couvet, né en 1815.

2^{ds} sous-lieutenants.

Uboldi, Josué, de Balerna, à Lugano, né en 1824.

Depierre, Auguste, du Locle, à Neuchâtel, né en 1824.

VII. Commissaire d'ambulance.

Wessel, Louis-Rodolphe, de et à Genève, né en 1832.

VIII. Secrétaires d'état-major.

Moreillon, Gabriel, de et à Bex, né en 1820.

Merian, Emile, de et à Bâle, né en 1827.

Heussler, Edouard, de et à Bâle, né en 1831.

Les officiers sous-désignés, qui sortent de l'état-major après avoir atteint l'âge de 50 ans révolus, conservent les prérogatives d'honneur de leur grade :

M. le lieutenant-colonel fédéral Hartmann, Louis, de et à Fribourg, né en 1812.

» » capitaine d'état-major fédéral Berney, Marc-Aug., de Saubraz, à Rolle, né en 1814.

» » » » » Kröemler, Jean-Jaques, de et à Eggersried, né en 1804.

» » » » » Paleari, Joseph, de Morcote, à Brissago, né en 1806.

» » » » » Monay, Hiac.-Gaspard, de et à Monthey, né en 1807.

» » » » » Muschiatti, Jean-Baptiste, de et à Agno, né en 1804.

» » » » » Galli, Joseph, de et à Locarno, né en 1801.

» » » » » Hemmer, Joseph-Fréd., de et à Rorschach, né en 1814.

» » lieutenant » » Scheurer, Rodolphe, de Schupfen, à Schwarzenbourg, né en 1809.

» » » » » Schwarz, Fidèle, de et à Rapperswyl, né en 1803.

En vous faisant cette communication, le département espère que vous employerez d'une manière convenable au service cantonal les officiers et secrétaires d'état-major qui sont encore en âge de servir.

Afin de compléter les lacunes advenues à l'état-major fédéral, nous vous prions de nous faire des présentations et d'avoir surtout en vue à cet égard les grades subalternes qui ne sont représentés que faiblement. Le terme des présentations est fixé au 28 courant.

Berne, le 8 février 1865.

Le chef du département militaire fédéral,
C. FORNEROD.

Le Conseil fédéral a apporté divers changements au programme des écoles militaires de 1865. D'abord, estimant qu'il ne convenait pas que l'école d'officiers et aspirants-officiers, qui devait avoir lieu à St-Gall du 28 mai au 1^{er} juillet, coïncidât avec l'Ecole centrale de Thoun, il a décidé qu'elle commencerait le 25 juillet et finirait le 26 août. Elle sera commandée par M. le colonel Hofstetter. De plus, une seconde école, aussi d'officiers et aspirants-officiers, aura lieu à Zurich sous les ordres de M. le colonel Stadler, et une troisième à Soleure sous ceux de M. le colonel Schädler.

LAUSANNE. — La quatrième séance familière a eu lieu le 15 février, à l'hôtel des Trois-Suisses. Nous ne mentionnons ici que pour mémoire l'intéressant exposé de M. le chef du département militaire sur la carte topographique du canton de Vaud. Cette œuvre, non encore achevée, peut être placée d'ors et déjà au premier rang des travaux de ce genre. — Le développement d'un tel sujet exige un article spécial ; nous le promettons à nos lecteurs.

AVIS.

MM. les officiers de la Suisse romande et spécialement ceux des cantons de Fribourg, Genève et Vaud sont convoqués en réunion familière pour samedi 25 courant, à dix heures, à l'hôtel des Alpes, à Lausanne.

Objet : Examen et discussion des changements à apporter à l'école de batterie et de brigade.

Les capitaines d'artillerie,
PACCAUD, ROUD, E. RUCHONNET.

La REVUE MILITAIRE SUISSE paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Elle publie en supplément, le 15 de chaque mois, une *Revue des armes spéciales*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour l'Etranger, franc de port, 15 fr. par an ; 4 fr. par trimestre. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction s'adresser au Comité de Rédaction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne.